



SURETE - FORMATION SUPERVISEUR SÛRETÉ - 11.2.4

FORMATION

Validité : 5 ans

ENCADREMENT

Lieu

Réunion
Guadeloupe

Durée

Superviseurs d'agents relevant
des points 11.2.3.1 à 11.2.3.5 :
21h

Superviseurs d'agents qualifiés
relevant des points 11.2.3.6 à
11.2.3.10 : 10h30

Responsable

Carole MARCHAND

Coût de la formation

Nous consulter

Pré-requis

Bonne maîtrise du français parlé
et écrit.
Avoir validé la formation 11.2.2

Equipement obligatoire

Aucun

Accessibilité aux PSH

Pour les personnes en situation de
handicap, un accompagnement
spécifique peut être engagé pour

Accès à la formation

Sur demande de l'employeur, éva-
luation des acquis

Avertissement :

Avant d'accéder à une formation prévue aux points 11.2.3, 11.2.4 et 11.2.5 de l'annexe du règlement (UE) 2015/1998 susvisé, un agent doit avoir subi avec succès la vérification de ses antécédents prévue au point 11.1.3 de ladite annexe.

(Dispositions réglementaires européennes et nationales en vigueur) – obligation de l'employeur.

PUBLIC

Toute personne qui exécute les tâches énumérées au point 11.2.4 (superviseur des agents 11.2.3.1 à 11.2.3.5 et des personnes qui effectuent les tâches 11.2.3.6 à 11.2.3.10)

OBJECTIFS

- Connaître les prescriptions légales applicables et des moyens de s'y conformer
- Connaître les tâches de supervision
- Connaître le contrôle interne de la qualité
- Réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés
- Connaître les procédures d'intervention d'urgence
- Capacité à parrainer, à former sur le tas et à motiver
- Connaître la gestion des conflits.



100 % Réussite



100 % Satisfaction

PROGRAMME

- Ce que vous devez connaître

- Cadre réglementaire
- Programme de sûreté et Assurance qualité
- Réaction en cas de détection d'articles prohibés
- Procédures d'intervention d'urgence

- Ce que vous devez savoir mettre en œuvre

- Mission du superviseur
- Règles de communication
- Méthode de contrôle qualité
- Méthode de management

PEDAGOGIE

- Formateur certifié ENAC
- Supports certifiés
- Affirmative (cours magistral)
- Interrogative
- TP

VALIDATION

- Contrôle théorique de l'acquisition des compétences, évaluations sommatives et formatives.
- Questionnaire à choix multiples (QCM) ou unique (QCU)
- Note minimale pour réussite à l'examen de 12/20



100 % Réussite



100 % Satisfaction